

**Communauté de Communes des
Pays de l'Aigle**

Débat d'orientation budgétaire 2024

La structure budgétaire de la collectivité

Budget général

5 budgets annexes bénéficiant d'une subvention d'équilibre :

- Piscine
- Pôles de santé (L'Aigle, Moulins, Ferté Fresnel, Aube)
- Bohin
- Parc d'activités (les zones d'activité du territoire)
- Pépinières d'entreprises (Ateliers relais, 100% fibre, immobilier d'entreprises)

4 budgets autonomes sans subvention d'équilibre :

- Frénéhard et Michaux (crédit bail) : ce budget a été clôturé en 2023
- Assainissement collectif affermage
- Assainissement collectif régie, qui sera fusionné avec le budget affermage courant 2024
- SPANC (assainissement non collectif)

Le CIAS et l'Office de Tourisme sont des structures autonomes, qui bénéficient d'une subvention d'équilibre annuelle de la part de la CDC. (L'EHPAD est totalement autonome et ne bénéficie d'aucune subvention d'équilibre.)

2023 – Bilan de l'année et résultats de clôture

Retour sur les hypothèses retenues pour le budget 2023

- **Dépenses de fonctionnement : contexte inflationniste et hausse des taux**
 - **Fluides** : prévisions en hausse de 50%, soit 300K€, avec un effet prix particulièrement marqué sur l'électricité (+88%). Lancement du marché de chauffage pour 90K€ /an en fonctionnement
 - **Dépenses de personnel** : +14% par rapport au budget 2022, sous l'effet de l'inflation, du transfert des centres de loisirs du CIAS vers la CDC, du renforcement de certains services, et d'un effet de reports de crédits de 2022 sur 2023
 - **Charge d'emprunt** : elle était attendue en hausse de 200K€ sous l'effet de la hausse des taux révisables et des nouveaux emprunts souscrits en 2022
- **Recettes de fonctionnement :**
 - **Aucune hausse des taux de fiscalité** et prise en compte de la revalorisation des bases foncières de 7,1% (hors locaux commerciaux et CFE), et de 5,1% de la fraction de TVA (ancienne Taxe d'Habitation)
 - Peu de visibilité sur la CVAE (supprimée et remplacée par une fraction de TVA)
 - Stabilité des autres recettes (DGF, FPIC, compensations)
- **Capacité d'autofinancement** prévisionnelle proche de zéro :
 - Hausse des dépenses plus importante (fluides, masse salariale, annuité d'emprunt) que celles des recettes
- **Emprunt prévu à hauteur de 1M€.**
 - Le reste des investissements devant être financé par consommation des fonds propres.

2023 – L'exécution budgétaire

- **Des dépenses légèrement inférieures aux prévisions : -2,8% / prévisions**
 - Les effets de l'inflation avaient été correctement intégrés dans le budget, sur l'énergie et l'alimentation.
 - Economies à hauteur de 300 K€ sur les charges courantes (non consommation de certaines provisions, report de lancement de marchés)
 - La hausse du SMIC et la hausse du point d'indices ont impacté la masse salariale qui termine toutefois en retrait de 250K€ par rapport à la prévision (effets des postes vacants et une évaluation trop prudente sur le secteur scolaire)

- **Pas de bonne surprise sur le volet recettes : + 0,2% /prévisions**
 - Quelques recettes fiscales inattendues (rôles supplémentaires, meilleurs niveau de TASCOM, IFER et CVAE), mais dans des proportions bien moindres qu'en 2022
 - Un niveau toujours supérieur au budget pour les remboursements maladie (longues maladies notamment)
 - En revanche, baisse de la DGF et du FPIC
 - Des subventions non perçues reportées (Centre national du Cinéma, Ademe, OPAH)

2023 - Les principaux projets engagés ou inaugurés

- **Urbanisme, aménagement, logement**

- Arrêts-projets du PLUI et du RLPI
- Inauguration du complexe culturel en septembre 2023, dont le budget aura été revalorisé une seconde fois, et démarrage de la délégation de service public (DSP) avec Noé Cinémas, pour le volet cinéma.
- Inauguration des travaux de la Place de Verdun de l'Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny : budget tenu
- Réalisation des travaux de requalification de la Rue Jean Gabin à Moulins la Marche en partenariat avec la commune sur ses compétences
- Partenariat avec le commune des Aspres dans le cadre de la requalification de son centre bourg
- Poursuite des OPAH sur l'ensemble des communes du territoire,
- Lancement des travaux de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Zone du Bois Aulard

2023 - Les principaux projets engagés ou inaugurés

• Services à la population, tourisme et culture

- Transfert des centres de loisirs du CIAS à la CDC au 01/01/2023
- Etude en vue de mettre à jour la carte scolaire du territoire
- Inauguration de la première tranche de la Voie Verte (L'Aigle – St Sulpice) en juin 2023
- Programme culturel estival étendu aux communes : les Terrasses de l'été

• Gestion patrimoniale, transition écologique, assainissement

- Validation par l'Ademe des indicateurs de performance en matière de transition écologique
- Démarrage du marché de gestion des installations de chauffage avec DALKIA
- Lancement d'un schéma directeur énergétique et immobilier sur l'ensemble des bâtiments
Poursuite de l'étude de diagnostic global du complexe Cap'Orne
- Démarrage des procédures d'appel d'offres dans le cadre de la délégation de service public de l'assainissement collectif et poursuite du schéma directeur
- Lancement des études pour la reconstruction de la station d'épuration de Glos la Ferrière
- Opération groupée de plantations de haies bocagères (10 km plantés **hiver 2023/2024**)

2023 – Les projets reportés en 2024

- Les études relatives à la seconde tranche de **l'aménagement du cœur de bourg de la Ferté Fresnel** (phases 1/2/3) ont été approfondies. Les travaux devraient débuter en 2024
- Les travaux relatifs aux **espaces publics du quartier de la Madeleine**, prévus au budget 2023, ne démarreront qu'au printemps 2024. Un avenant à la convention ANRU sera signé au premier trimestre afin d'adapter la stratégie de la collectivité sur ses équipements publics (école, PAS, Halte garderie)
- Les études relatives à l'opération de **réaménagement du pôle administratif** - 5, Place du Parc seront relancées en 2024

Ces différents reports expliquent le niveau des excédents attendus au compte administratif 2023, reports qui seront en partie consommés en 2024.

Le dépassement de l'opération du complexe culturel a été puisé sur les crédits des opérations reportées.

2023 - Prévisions de clôture – Vision synthétique de l'exécution

Capacité d'autofinancement nette :

- La capacité d'autofinancement nette annuelle, correspond à l'excédent de fonctionnement, après remboursement des emprunts. Il permet de financer les investissements
- Les prévisions de clôture feraient ressortir une CAF nette proche de 700 K€ contre 1,5 millions d'euros fin 2022, soit une diminution de 50% par rapport à l'exercice précédent

Calcul de la CAF	Somme de Budget total - 2023 (après DM)	Compte administratif 2023	Ecart CA/BP	Ecart CA/BP - %	
Recettes réelles de fonctionnement	22 899 673 €	22 955 599 €	55 926 €	0,2%	Stabilité. Quelques hausses fiscales modestes, mais reports de certaines subventions sur 2024
Charges réelles de fonctionnement (hors intérêts)	21 550 561 €	20 941 380 €	-609 181 €	-2,8%	Charges courantes: -300 (provisions non consommées, marchés ou études reportés, économies diverses) Masse salariale : -250 (postes vacants, prévisions trop prudentes sur le scolaire), malgré la hausse du SMIC et légère revalorisation du point d'indice
Epargne de gestion	1 349 112 €	2 014 219 €	665 107 €		
Charges financières	345 044 €	322 201 €	-22 843 €	-6,6%	
Epargne brute	1 004 068 €	1 692 018 €	687 950 €		
Capital d'emprunt remboursé	1 040 889 €	980 000 €	-60 889 €	-5,8%	
Epargne nette - CAF nette	-36 821 €	712 018 €	748 839 €		

2023 - Prévisions de clôture - Comparaison avec les comptes 2022

Un effet « ciseau » très pénalisant – Des résultats qui se dégradent

- La capacité d'autofinancement nette annuelle divisée par deux par rapport à 2022
- Une augmentation des charges beaucoup plus rapide que celles des recettes.
- Un coût de la dette en hausse, sous l'effet des taux

Calcul de la CAF	Compte administratif 2023	Compte administratif 2022	Ecart CA 23/CA 22	Ecart CA23/CA 22 - %
Recettes réelles de fonctionnement	22 955 599 €	22 324 211 €	631 388 €	2,8%
Charges réelles de fonctionnement (hors intérêts)	20 941 380 €	19 696 726 €	1 244 654 €	5,9%
Epargne de gestion	2 014 219 €	2 627 485 €	-613 266 €	-30,4%
Charges financières	322 201 €	229 681 €	92 520 €	28,7%
Epargne brute	1 692 018 €	2 397 804 €	-705 786 €	-41,7%
Capital d'emprunt remboursé	980 000 €	928 134 €	51 866 €	5,3%
Epargne nette - CAF nette	712 018 €	1 469 670 €	-757 652 €	-106%

2023 - Prévisions de clôture – Les excédents cumulés attendus

EQUILIBRE FINANCIER 2023 - Prévisions de CA (DOB)	
	K€
Excédents cumulés fin 2022 (comptes administratifs - hors RAR)	8 988
Epargne nette fonctionnement 2023 (prévisions de CA)	712
<u>Investissements (prévisions de clôture)</u>	
Dépenses brutes N et RAR N-1	-12 028
Subventions, participations et FCTVA N et RAR N-1	6 837
Emprunt	1 000
Besoin en autofinancement (yc RAR N-1 et RAR N)	-4 191
Excédents attendus fin 2023 aux comptes administratifs	5 509

Les dépenses et recettes d'investissement intègrent l'ensemble des flux de l'année et les restes à réaliser constatés fin 2023

2024 – Orientations budgétaires et prospective

Projet de budget 2024

Equilibre de fonctionnement projeté et analyse comparative

Calcul de la CAF	BP 2022 (pour mémoire)	Budget- 2023 (après DM)	BP 2024	Ecart BP 2024/ BP 2023	%
Recettes réelles de fonctionnement	21 444 302 €	22 899 673 €	23 195 090 €	295 417 €	1,3%
Charges réelles de fonctionnement (hors intérêts)	19 788 706 €	21 550 561 €	22 137 851 €	587 290 €	2,7%
Epargne de gestion	1 655 596 €	1 349 112 €	1 057 239 €	-291 873 €	-21,6%
Charges financières	247 853 €	345 044 €	340 000 €	-5 044 €	-1,5%
Epargne brute	1 407 743 €	1 004 068 €	717 239 €	-286 829 €	-28,6%
Capital d'emprunt remboursé	948 708 €	1 040 889 €	1 040 000 €	-889 €	-0,1%
Epargne nette - CAF nette (budget)	459 035 €	-36 821 €	-322 761 €	-285 940 €	
Epargne nette - CAF nette (Constatée en 2022 et 2023 et prévisionnelle pour 2024)	1 469 670 €	712 018 €	327 239 €	-384 779 €	-54,0%

- Si la CAF constatée en clôture est généralement supérieure à celle prévue au budget, la dynamique est toutefois orientée à la baisse lorsque l'on compare les budgets entre eux :

- Les dépenses de fonctionnement continuent d'augmenter plus rapidement que les recettes de fonctionnement, qui pour une grande partie sont peu dynamiques (compensations, DGF, FPIC)
- L'annuité d'emprunt qui avait augmentée fortement de 200K€ en 2023, est attendue stable

Principales évolutions entre le budget 2023 et le projet 2024

Dépenses réelles de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement							
Chapitre	Intitulé	Contenu détaillé	Budget 2023	Budget 2024	Ecart BP 2024 / BP 2023	En %	Explication
011	Charges à caractère général	Eau, énergie, achats, téléphone, entretien, sous-traitance, etc	4 018 774	4 303 147	284 373	7,1%	Voirie : remise à niveau des marchés suite à la baisse de l'an dernier, entretien sur l'étang, transfert de 60K€ depuis l'investissement pour optimiser les prix) : +150K€ : Fluides : 40K€ Scolaire (inflation alimentation et produits entretien) : 40K€ Economie : prestataire pour compenser vacance de postes : 35K€ Bâtiments : entretien voie verte, lancement marchés, nouveaux diagnostics réglementaires : 55K€ Divers économie administration : -40
012	Personnel	Salaires et charges sociales	8 435 550	8 719 000	283 450	3,4%	Le budget 2023 est 8 235K€, en raison des reports de 2022 sur 2023. La hausse réelle est donc de 480 K€ soit 5,83% Effet de revalorisation du SMIC et du points d'indice courant 2023 Revalorisation de 5 points des fonctionnaires début 2024 et revalorisations individuelles Création des moyens généraux au sein du service bâtiment Quelques créations de postes en arbitrages Ce poste de dépenses est encore en cours d'analyse au moment du DOB.
014	Atténuation de produits	Montants reversés à des tiers : compensations négatives, reversement de fiscalité (FNGIR)	1 081 500	1 085 500	4 000	0,4%	
65	Autres charges de gestion courante	Reversement SDIS, contingent d'aide sociale, subventions budgets annexes et subventions diverses	7 993 737	8 019 204	25 467	0,3%	Au stade du DOB les subventions d'équilibre vers les budgets annexes sont prévues constantes : ce poste est en cours d'analyse Hausse cotisation SDIS : 25K€ (revalo de 4%) Hausse participation école privée : 20K€ Divers économies à confirmer : -20K€
66	Charges financières	Intérêts sur emprunts	345 044	340 000	-5 044	-1,5%	
68 et 022	Autres	Dépenses imprévues et provisions	0	11 000	11 000		Il s'agit d'une provision pour risque de créances impayées
		TOTAL dépenses réelles de fonctionnement	21 874 605	22 477 851	603 246	2,8%	

Zoom sur l'énergie : un poids élevé sur le budget général et aucune baisse attendue pour 2024

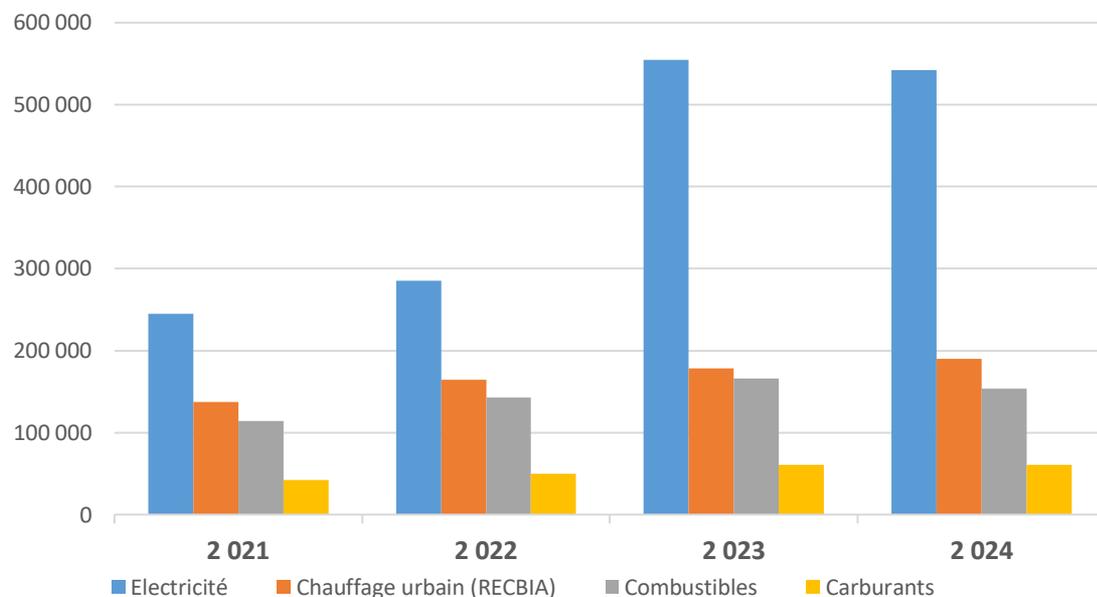
Type d'énergie	2021		2022		2023				2024	
	BP 2021	CA 2021	BP 2022 - Hors DM	CA 2022	BP 2023	Ecart BP 2023 // BP 2022	CA 2023	Ecart CA / BP 2023	BP 2024	Ecart BP 2024 // BP 2023
Electricité	245 300	245 000	280 680	285 449	504 900	80%	554 000	49 100	542 353	7%
Chauffage urbain (RECBIA)	136 000	137 000	133 000	164 739	192 000	44%	178 000	-14 000	190 218	-1%
Combustibles	125 500	114 000	143 000	142 800	149 500	5%	166 000	16 500	153 300	3%
Carburants	33 450	42 000	38 800	49 600	62 500	61%	61 000	-1 500	61 000	-2%
Sous-total - Budget général	540 250	538 000	595 480	642 588	908 900	53%	959 000	50 100	946 871	4%

- En 2023, les prévisions n'étaient pas très éloignées de la réalité. Les écarts observés sont liés principalement aux effets des provisions de fin d'année, lorsque toutes les factures ne sont pas reçues.
- Pour 2024, nous proposons une stabilité de la prévision par rapport à celles de 2023, en dehors de l'électricité pour plusieurs raisons :
 - Nous sommes engagés pour 3 ans dans le cadre du groupement du TE61 et les prix sont fixes
 - L'amortisseur est maintenu pour l'an prochain mais sur des bases moins favorables (déclenchement à partir de 250€/Mwh contre 180€/Mwh en 2023)
 - Augmentation de la taxe CSPE de 1€ à 21€ /Mwh au 1^{er} février
 - La baisse de la part ARENH permet de réduire un peu le prix, mais ne compense pas les deux effets ci-dessus

Zoom sur l'énergie : vision graphique

Evolution depuis 2021

Evolution des coûts d'énergie par type de fluides –
Budget général



- Pour 2024, les données présentées sont celles du budget, alors que les données de 2021 à 2023 sont celles des comptes administratifs
- Concernant la piscine (non représentée dans ce graph), le coût des énergies (chauffage et électricité) s'est élevé à 410K€ en 2023 et sera maintenu au même niveau en 2024

Principales évolutions entre le budget 2023 et le projet 2024

Recettes réelles de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement							
Chapitre	Intitulé	Contenu détaillé	Budget 2023 (après DM)	Budget 2024	Ecart BP 2024 / BP 2023	En %	Explications
013	Atténuation de charges	Indemnités journalières du personnel	250 000	120 000	-130 000	-52,0%	La collectivité n'est plus assurée contre le risque de maladie ordinaire (en contrepartie d'une baisse de la cotisation) Fin de certaines longues maladies (point à analyser en détail)
70	Produits de services	Mise à disposition de personnel, Recettes des cantines, garderie, gens du voyage	2 126 386	2 222 125	95 739	4,5%	Recettes cantines meilleures que prévues fin 2023 (effet prix, refacturations au CIAS) Les recettes des centres de loisirs étaient sous-évaluées en 2023 au budget.
73	Impôts et taxes	Toutes taxes fiscales dont TEOM Attribution de compensation des communes	17 512 799	17 939 102	426 303	2,4%	+250K€ Effet revalorisation des bases 2024 et quelques rôles supplémentaires fin 2023 +100K€ compensation CVAE supérieure aux prévisions VR du BP 2023 +80K IFER et TASCOM supérieures au 1259 (pas d'explications, sauf peut-être modulation taux TASCOM)
74	Dotations et participations	Dotations, FPIC, Frais de scolarité communes extérieures Diverses subventions de fonctionnement	2 813 533	2 720 863	-92 670	-3,3%	Moins de subventions prévues (poste, ademe) et baisse de la DGF.
75	Autres produits de gestion courante	Loyers	186 255	183 000	-3 255	-1,7%	
		TOTAL recettes de gestion	22 888 973	23 185 090	296 117	1,3%	

Zoom sur les hypothèses fiscales et les dotations

Fiscalité :

- A ce stade, le projet de budget n'intègre **aucune augmentation des taux de fiscalité**, alors que celle-ci serait nécessaire pour redresser le niveau des recettes, compenser la dynamique observée sur les charges d'exploitation et faire face aux besoins d'investissement des prochaines années, en particulier sur le volet patrimonial.
- Prise en compte d'un taux de **revalorisation des bases foncières de 3,9%**, sauf pour les locaux commerciaux, dont la revalorisation est différente. A noter qu'une augmentation des bases de **1% ne produit que 45 000 €** de recettes complémentaires pour la CDC.
- Hypothèse d'augmentation de **4% de la fraction de TVA** ayant remplacé la taxe d'habitation (hypothèse optimiste, compte tenu des incertitudes économiques)
- Hypothèse d'augmentation de **2% des bases de CFE** dont la dynamique est différente de celles des bases strictement foncières et après avis des services de l'Etat, en attendant les notifications en mars
- Hausse de **1%** des prévisions pour la TASCOM, l'IFER et l'ancienne CVAE (supprimée, mais remplacée par une fraction de TVA)

Dotations :

- Baisse des dotations de l'Etat (DGF, FPIC)
- Stabilité des compensations pour exonérations fiscales

2024 – Les investissements (1/3)

		BP 2024				
Service	Opération	Depenses brutes - € TTC	FCTVA - € (5% de prudence)	Dépenses nettes de FCTVA	Subventions / Participations €	Autofinancement - € - BP
Scolaire	Enveloppe hors bâtiments (informatique, mobilier, équipements cuisine..)	65 000	10 129	54 871	0	54 871
Voirie	Enveloppe courante - Accord cadre dont travaux ouvrages d'art (après transfert crédits en fonctionnement)	250 000	38 960	211 041	18 000	193 041
Voirie	Aménagement du cœur de bourg de la Ferté Fresnel - Tranches 1/2/3 - <u>Part CDC uniquement</u>	410 000	63 894	346 106	68 000	278 106
Voirie	Aménagement du cœur de bourg des Aspres - Etude	36 000	5 610	30 390	0	30 390
Voirie	Divers (Fonds de concours VRD pour logements sociaux Villers en Ouche, frais rétrocession voie interquartier)	30 000		30 000		30 000
Urbanisme	Document urbanisme_PLUI	20 000		20 000		20 000
Urbanisme	Etude programmatique / plan guide quartier Bois ROBERT	20 000		20 000		20 000
Urbanisme	OPAH - Subventions versées_ AP_CP	129 000		129 000		129 000
Urbanisme	ANRU - Quartier de la Madeleine - Espaces publics - Part CDC selon AP_CP	1 030 000	160 513	869 487	540 000	329 487
Urbanisme	ANRU - Viabilisation hors quartier	50 000	7 792	42 208		42 208

2024 – Les investissements (2/3)

Service	Opération	BP 2024				
		Depenses brutes - € TTC	FCTVA - € (5% de prudence)	Dépenses nettes de FCTVA	Subventions / Participations €	Autofinancement - € - BP
Bâtiments	Pôle administratif - 5 Place du Parc - rez de chaussée, ancienne trésorerie	220 000	34 284	185 716		185 716
Bâtiments	Programme accessibilité	37 000	5 766	31 234		31 234
Bâtiments	Gestion patrimoniale tous services	388 500	60 543	327 957	0	327 957
	<i>Dt Marché chauffage P3 (une année)</i>	105 000	16 363	88 637		88 637
	<i>Dt Autres travaux dans les écoles</i>	82 000	12 779	69 221		69 221
	<i>Dt Travaux en lien avec la transition écologique (essentiellement écoles)</i>	63 000	9 818	53 182		53 182
	<i>Rénovation des jeux de cour</i>	30 000	4 675	25 325	0	25 325
	<i>Travaux équipements sportifs</i>	27 000	4 208	22 792	0	22 792
	<i>Dt MOE crèche de Aube</i>	50 000	7 792	42 208		42 208
	<i>Dt Enveloppe non affectée</i>	31 500	4 909	26 591		26 591
Bâtiments	Rénovation école Victor Hugo et intégration Ribambelle	1 200 000	187 006	1 012 994	400 000	612 994
Bâtiments	ANRU - Quartier de la Madeleine - PAS	204 000	31 791	172 209	90 000	82 209

2024 – Les investissements (3/3)

Compétence	Opération	BP 2024				
		Depenses brutes - € TTC	FCTVA - € (5% de prudence)	Depenses nettes de FCTVA	Subventions / Participations €	Autofinancement - € - BP
Tourisme	Voie Verte (année 3 sur 3)	1 320 000	205 706	1 114 294	1 193 250	-78 956
Tourisme	Chemins de randonnée Premium	41 000	6 389	34 611	27 333	7 277
Sport	Gymnase de Moulins la Marche - Reprise d'études	20 000	3 117	16 883		16 883
Tous services	Fonctionnement des services (renouvellement véhicules, équipements services techniques, informatiques, mobilier..)	242 600	37 806	204 794	0	204 794
	<i>Dt bâtiment et parc autos</i>	25 000	3 896	21 104		21 104
	<i>Dt voirie</i>	124 000	19 324	104 676		104 676
	<i>Dt équipements et licences informatiques</i>	45 000	7 013	37 987		37 987
	<i>Tourisme et présence culturelle</i>	13 600	2 119	11 481		11 481
	<i>Autres services et administration générale</i>	35 000	5 454	29 546		29 546
Transition écologique / Bâtiments	Transition écologique	15 000	0	15 000		15 000
Tous services	Provision non affectée	50 000	8 202	41 798	0	41 798
	TOTAL	5 778 100	867 508	4 910 592	2 336 583	2 574 008
Tous services	FCTVA sur Restes à réaliser		92 000	-92 000		-92 000
	TOTAL engagements 2024	5 778 100	959 508	4 818 592	2 336 583	2 482 008
	DOB 2024		Total recettes	3 296 092		

Accusé de réception en préfecture

061-200068468-20240215-2024-02-15-012-DE

Date de télétransmission : 26/02/2024

Date de réception préfecture : 26/02/2024

2024 – Ebauche de synthèse financière

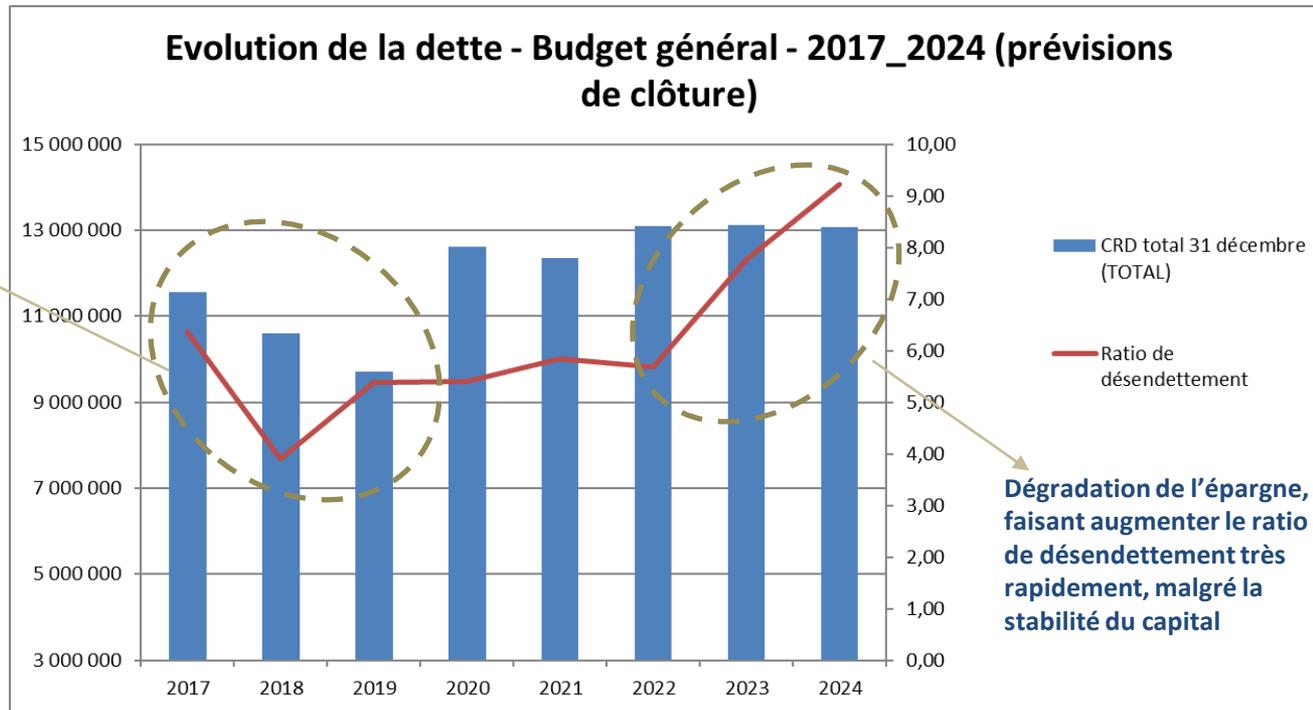
EQUILIBRE FINANCIER DOB 2024		Hypothèses clôture 2024	
		K€	
	Excédents cumulés fin 2023 (comptes administratifs dont RAR)	5 509	5 509
BP 2024	Epargne nette fonctionnement 2024 selon le budget	-323	327
	Autofinancement disponible pour les nouveaux projets	5 186	5 836
	<u>Nouveaux projets 2024</u>		Taux de réalisation du programme d'investissement
	Dépenses brutes	-5 778	-4 622
	Subventions, participations et FCTVA	3 296	2 637
	Besoin de financement des nouveaux projets avant emprunt	-2 482	-1 986
	Emprunt	1 000	1 000
	Besoin de financement des investissements à couvrir par les fonds propres	-1 482	-986
	Excédent prévisionnel fin 2024	3 704	4 851
	Consommation d'excédents	-1 805	-658

- Si l'intégralité des hypothèses et des inscriptions du budget étaient réalisées, la consommation d'excédents seraient de près de 1,8 millions d'euros
- Sur la base d'une CAF « espérée » fin 2024 à 330K€ (sans certitude) et d'un taux de réalisation des investissements d'environ 80%, la consommation d'excédents ne serait « que » de 0,7 millions d'euros.

Evolution de la de la dette

2017_2024 (prévisions de clôture)

Désendetttement afin de préparer le financement du complexe culturel



- Le ratio de désendetttement (nombre d'années d'épargne brute pour se désendetter) s'établit à 7,76 fin 2023, contre 5,4 fin 2022
- Sur la base des prévisions de clôture (et non du budget), ce ratio s'établirait à 9,23 fin 2024
- Les enjeux
 - Un coût du crédit qui restera élevé en 2024 (nouvel emprunt, taux variables...)
 - Un endettement qui s'accroît en valeur absolue et augmenterait en 2025 et 2026, compte tenu du PPI
 - La poursuite de la dégradation de l'épargne brute risque de dégrader rapidement le ratio de désendetttement et rendre l'accès au crédit plus difficile.

Evolution des ratios de gestion depuis 2020 et prospective 2024_2028

Scénario 1 – Endettement « prudent »

Ratios de gestion	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024 - Prévisions de clôture	Prospective	Prospective	Prospective	Prospective
						2025	2026	2027	2028
Recettes réelles de fonctionnement - CA	20 767 569	20 893 615	22 324 211	22 955 599	23 545 090	24 251 443	24 978 986	25 728 356	26 500 206
<i>Evol recettes</i>	3%	1%	7%	3%	3%	3%	3%	3%	3%
Dépenses réelles de fonctionnement - CA	18 195 944	18 545 106	19 696 726	20 941 380	21 837 851	22 711 365	23 619 820	24 564 612	25 547 197
<i>Evol charges courantes</i>	0%	2%	6%	6%	4%	4%	4%	4%	4%
Epargne de gestion	2 571 626	2 348 509	2 627 485	2 014 219	1 707 239	1 540 078	1 359 166	1 163 743	953 009
<i>Evol annuelle</i>	25%	-9%	12%	-23%	-15%	-10%	-12%	-14%	-18%
Interêt de la dette	238 222	231 185	229 681	322 201	340 000	380 000	420 000	460 000	430 000
Epargne brute	2 333 404	2 117 324	2 397 804	1 692 018	1 367 239	1 160 078	939 166	703 743	523 009
<i>Evol annuelle</i>	29%	-9%	13%	-29%	-19%	-15%	-19%	-25%	-26%
Taux d'épargne brute	11,2%	10,1%	10,7%	7,4%	5,8%	4,8%	3,8%	2,7%	2,0%
Ratio de désendettement	5,41	5,84	5,46	7,76	9,57	11,20	13,67	18,25	24,32
Epargne nette (CAF)	1 530 731	1 213 321	1 469 670	712 018	327 239	65 078	- 205 834	- 441 257	- 601 991
<i>Evol annuelle</i>	65%	-21%	21%	-52%	-54%	-80%	-416%	114%	36%
Total annuité emprunt	1 040 895	1 135 188	1 157 815	1 297 201	1 380 000	1 475 000	1 565 000	1 605 000	1 555 000
Nouveaux emprunts					1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000

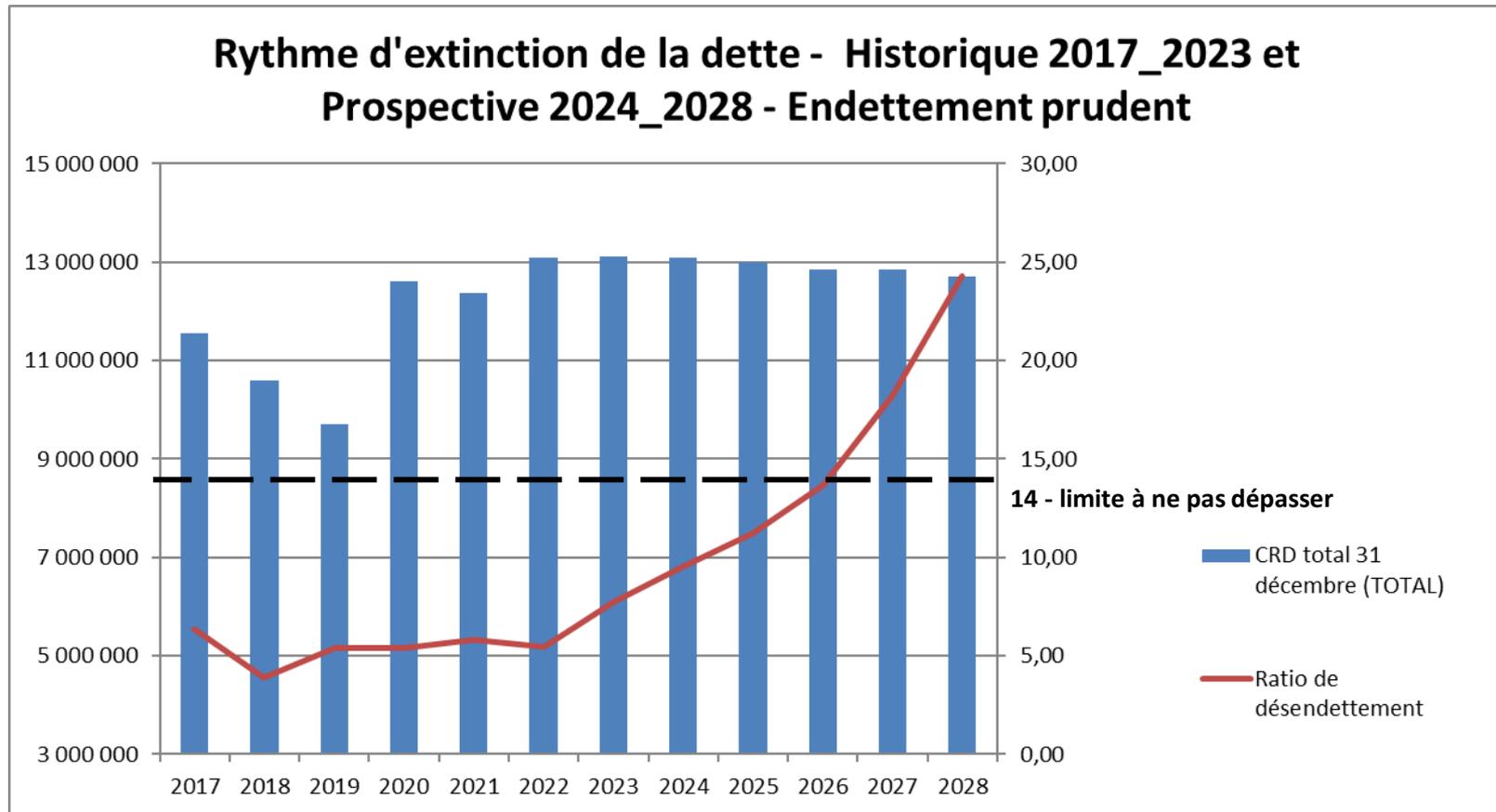
• Hypothèses pour la prospective :

- Evolution annuelle des recettes : +3% (moyenne 2020_2024)
- Evolution annuelle des charges : +4% (moyenne 2020_2024)
- Emprunt annuel d'1 million d'euros

• La CAF devient négative dès 2026 et l'épargne brute baisse de 15 à 20%/an jusqu'à 2028

Etat de la dette – Prospective

Scénario 1 - Endettement "prudent"



- **Un emprunt annuel d'un million:**

- Permet le maintien du capital restant dû, mais contribue à la dégradation de l'épargne
- N'empêche pas la dégradation du ratio de désendettement qui dépasserait 14 dès 2026
- Ne permet pas de financer le PPI

Evolution des ratios de gestion depuis 2020 et prospective 2024_2028

Scénario 2 – Endettement « volontariste »

Ratios de gestion	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024 - Prévisions de clôture	Prospective	Prospective	Prospective	Prospective
						2025	2026	2027	2028
Recettes réelles de fonctionnement - CA	20 767 569	20 893 615	22 324 211	22 955 599	23 545 090	24 251 443	24 978 986	25 728 356	26 500 206
<i>Evol recettes</i>	3%	1%	7%	3%	3%	3%	3%	3%	3%
Dépenses réelles de fonctionnement - CA	18 195 944	18 545 106	19 696 726	20 941 380	21 837 851	22 711 365	23 619 820	24 564 612	25 547 197
<i>Evol charges courantes</i>	0%	2%	6%	6%	4%	4%	4%	4%	4%
Epargne de gestion	2 571 626	2 348 509	2 627 485	2 014 219	1 707 239	1 540 078	1 359 166	1 163 743	953 009
<i>Evol annuelle</i>	25%	-9%	12%	-23%	-15%	-10%	-12%	-14%	-18%
Interêt de la dette	238 222	231 185	229 681	322 201	340 000	420 000	500 000	540 000	510 000
Epargne brute	2 333 404	2 117 324	2 397 804	1 692 018	1 367 239	1 120 078	859 166	623 743	443 009
<i>Evol annuelle</i>	29%	-9%	13%	-29%	-19%	-18%	-23%	-27%	-29%
Taux d'épargne brute	11,2%	10,1%	10,7%	7,4%	5,8%	4,6%	3,4%	2,4%	1,7%
Ratio de désendettement	5,41	5,84	5,46	7,76	9,57	12,49	17,22	22,11	32,88
Epargne nette (CAF)	1 530 731	1 213 321	1 469 670	712 018	327 239	25 078	- 335 834	- 571 257	- 781 991
<i>Evol annuelle</i>	65%	-21%	21%	-52%	-54%	-92%	-1439%	70%	37%
Total annuité emprunt	1 040 895	1 135 188	1 157 815	1 297 201	1 380 000	1 515 000	1 695 000	1 735 000	1 735 000
Nouveaux emprunts					1 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000

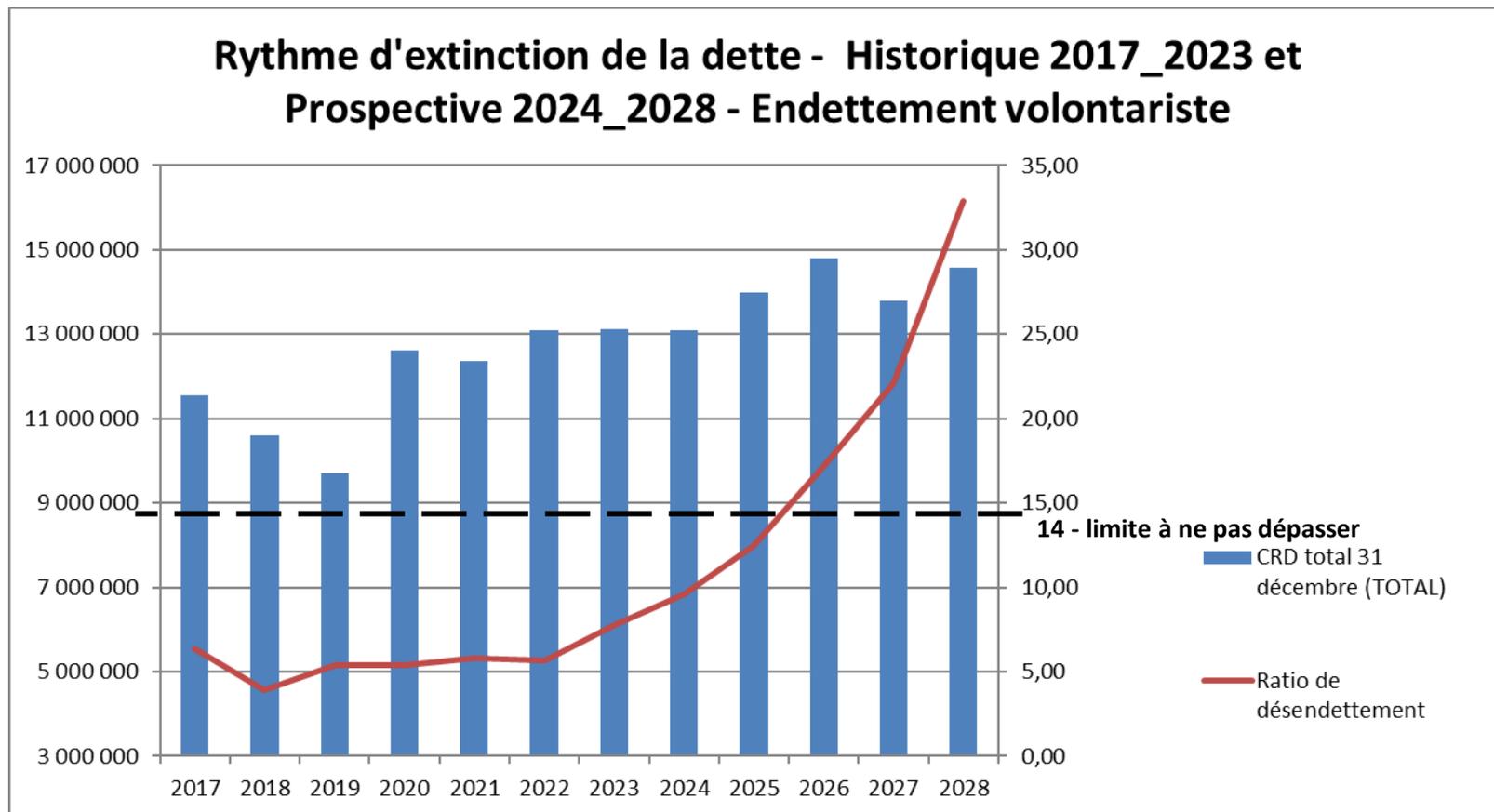
• Hypothèses pour la prospective :

- Evolution annuelle des recettes : +3% (moyenne 2020_2024)
- Evolution annuelle des charges : +4% (moyenne 2020_2024)
- Emprunt annuel d'1 million d'euros en 2024, **2M€ en 2025 et 2026** puis 1M€ ensuite

• La CAF devient négative dès 2026 et l'épargne brute baisse de 20 à 25%/an

Etat de la dette – Prospective

Scénario 2 - Endettement « volontariste »



- **Une politique d'emprunt plus volontariste:**

- Contribuer à une dégradation plus rapide de l'épargne
- Accélère la dégradation du ratio de désendettement qui dépasserait 17 dès 2026

Financement du PPI et évolution des excédents

(avec un scénario d'endettement volontariste)

	2024	2025	2026	2027
Excédents prévisionnels début d'année	5 509 000	4 354 000	2 348 105	-1 506 304
Besoin de financement N	2 482 000	4 030 895	5 519 409	3 513 375
<i>Dont "investissement courant" - Hors opération</i>	<i>900 000</i>	<i>947 174</i>	<i>947 174</i>	<i>947 174</i>
<i>Dont opérations</i>	<i>1 582 000</i>	<i>3 083 721</i>	<i>4 572 235</i>	<i>2 566 201</i>
Capacité d'autofinancement nette selon prospective	327 000	25 000	-335 000	-560 000
Emprunt nouveau	1 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000
Besoin de financement annuel non couvert	1 155 000	2 005 895	3 854 409	3 073 375
Excédents prévisionnels fin d'année	4 354 000	2 348 105	-1 506 304	-4 579 680

- **Même avec une stratégie d'emprunt plus volontariste**

- Les excédents sont consommés entièrement dès 2026
- Le seul moyen de financer le PPI, est une restauration de la CAF ou un décalage des projets

Mes propositions à mettre au débat

- **Un objectif que nous devons partager**
 - Nous l'avons dit à chaque DOB depuis 2017 : il nous faut une CAF minimum de 1,5 millions d'euros
 - A minima la CAF doit financer les investissements courants incontournables : 1 million d'euros
 - L'endettement doit être réservé aux projets structurants et à ceux qui nous font économiser des charges, en particulier la transition écologique
- **Trois leviers pour y parvenir :**
 - Travailler à l'optimisation du fonctionnement en particulier avec trois axes forts :
 - Les dépenses de personnel, avec une analyse service par service
 - Les fluides, car ce sont des dépenses sans retombées pour le territoire et qui ont explosé
 - Une évaluation des dispositifs et partenariats dans lesquels nous sommes engagés et dont il faut interroger la pertinence et les résultats
 - Recourir au levier fiscal, par une hausse des taux d'environ 10% (soit 0,87% en taux sur la base) qui pourrait permettre un gain de 450K€/an, sans dépenses nouvelles
 - J'insiste, mais rendre les compensations dynamiques, par une revalorisation annuelle systématique équivalente à celle de revalorisation des bases fiscales. 2% permet ainsi d'apporter 80K€ de recettes annuelles à la CDC